

Résumé rapport annuel MOS

novembre 2008

octobre 2009

MOS (Milieuzorg Op School - Education à l'environnement à l'école) est un projet de **L'Autorité flamande** (Département de l'Environnement, de la Nature et de l'Energie, Division de l'Intégration et des Subventions environnementales, Service d'Education à la Nature et à l'Environnement), des cinq provinces flamandes et de la Commission communautaire flamande pour ce qui concerne la Région de Bruxelles-Capitale.

Initialement, il y avait uniquement le projet d'éducation à l'environnement pour l'enseignement secondaire : "Groene School" (Ecole verte). 'Groene School' commençait en 1997 par 9 écoles pilotes et atteignait déjà 178 écoles secondaires en 1998.

En 2001, le 'Dienst Natuur- en Milieueducatie' a lancé un projet d'éducation à l'environnement pour les *écoles fondamentales* (enseignement maternel et primaire) et en 2002, les systèmes d'éducation à l'environnement de *l'enseignement fondamental et secondaire* ont été intégrés dans le *projet unitaire "Milieuzorg op School"* (MOS).

Actuellement, plus de 3600 écoles **fondamentales et secondaires** sont devenues école MOS : 72 % du nombre total d'écoles, ce qui est un pourcentage impressionnant.

MOS aide les écoles à développer leur propre système de l'éducation à l'environnement. L'initiative propose à mobiliser les enfants, les jeunes et les personnels scolaires pour qu'ils abordent ensemble les thèmes majeurs de l'environnement et du développement durable à l'école. C'est en outre une initiative qui implique toute l'école: avant tout les élèves et les enseignants, mais également la direction, les personnels d'entretien, administratif et technique, ainsi que les parents. Toute la population scolaire s'efforce d'adopter un comportement durable et respectueux de l'environnement dans le cursus scolaire, au niveau de l'école et dans les environs de l'école.

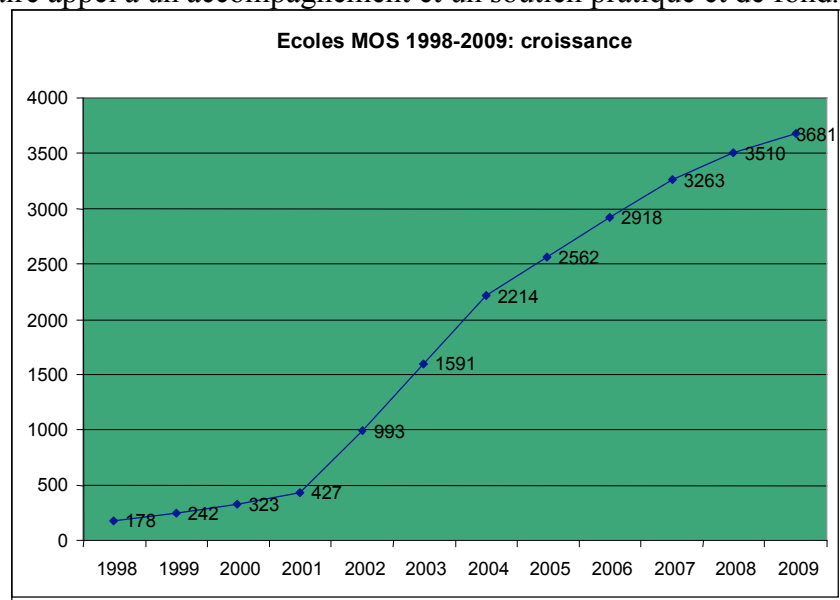
Un objectif clé du projet est d'inciter les enfants et les jeunes à acquérir les compétences nécessaires leur permettant d'oeuvrer eux-mêmes pour une société respectueuse de l'environnement et durable.

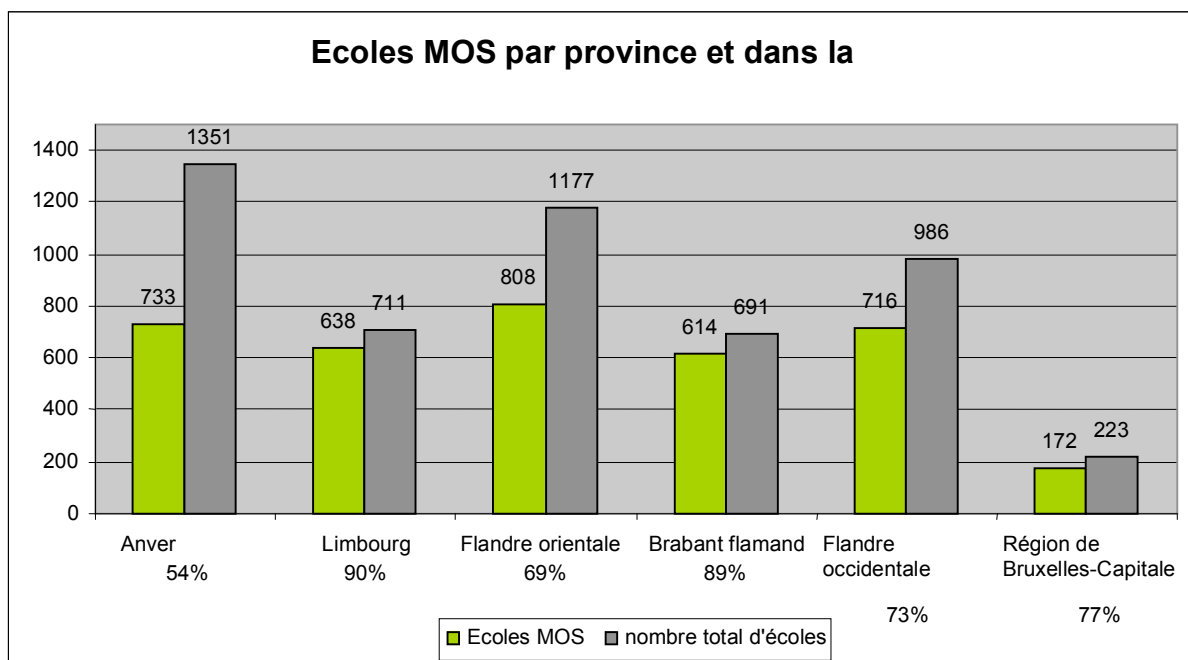
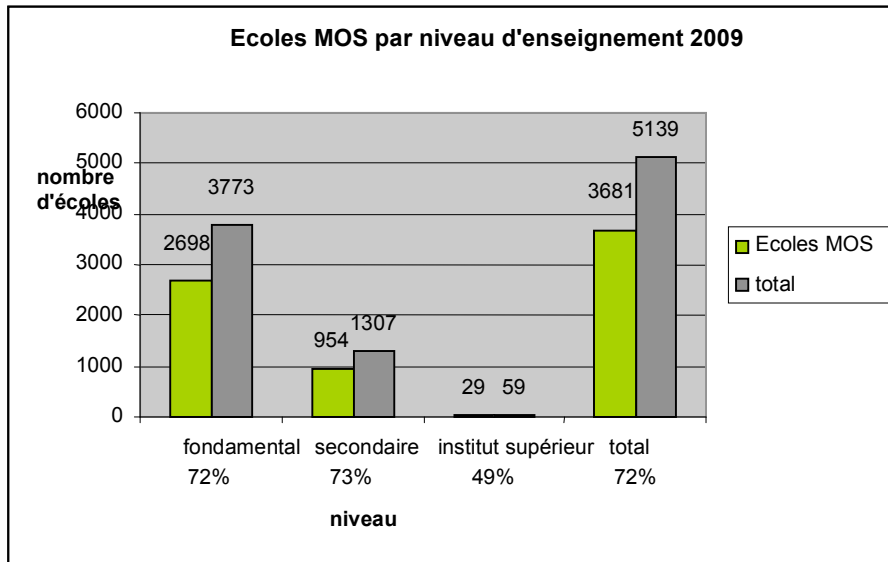
Une école MOS gérée de façon durable peut réaliser, outre ces avantages pédagogiques, des avantages concrets pour l'environnement ainsi que des économies importantes.

Entre-temps, MOS est devenu l'orgueil des projets flamands en matière d'éducation à la nature et à l'environnement de la décennie écoulée.

NOMBRE D'ECOLES MOS

Une école ou implantation devient une école MOS lorsque la direction signe une déclaration de gestion environnementale. L'école confirme ainsi qu'elle s'embarque dans le projet et veut donc travailler de manière éducative sur l'éducation à l'environnement. A partir de ce moment, l'école peut faire appel à un accompagnement et un soutien pratique et de fond.





Ecoles MOS en Anvers 01/10/2009

fondamental		
488	941	52%
sec. + sup.		
245	410	60%
total		
733	1351	54%

Ecoles MOS au Limbourg 01/10/2009

fondamental		
488	532	92%
sec. + sup.		
150	179	84%
total		
638	711	90%

Ecoles MOS en Flandre orientale 01/10/2009

fondamental		
592	877	68%
sec. + sup.		
216	300	72%
total		
808	1177	69%

Ecoles MOS au Brabant flamand 01/10/2009

fondamental		
480	529	91%
sec. + sup.		
134	162	83%
total		
614	691	89%

Ecoles MOS
en Flandre occidentale
01/10/2009

fondamental		
521	724	72%
sec. + sup.		
195	262	74%
total		
716	986	72%

Ecoles MOS
en Bruxelles
01/10/2009

fondamental		
129	170	76%
sec. + sup.		
43	53	81%
total		
172	223	77%

Le logo

Le logo est un label de qualité qui indique que l'école participe à un processus éducatif, organise des actions systématiques et fournit des efforts continus afin de sensibiliser un maximum d'acteurs scolaires aux enjeux environnementaux. Afin d'obtenir un logo, les écoles doivent travailler au moins une année sur l'éducation à l'environnement.

Le logo se compose de trois volets. L'école elle-même décide du rythme auquel elle souhaite réaliser les trois volets. Il n'est absolument pas nécessaire qu'elle le fasse en trois ans de temps. Les critères pour obtenir un premier, un deuxième ou un troisième logo sont identiques, mais les exigences sont chaque fois d'un niveau plus élevé.

Un jury provincial évalue les demandes du logo 1 et du logo 2. La commission logo régionale confirme ces décisions.

La commission logo régionale évalue les demandes d'un logo 3.

Les critères appliqués par les jurys respectifs sont répertoriés avec précision dans des listes d'indicateurs.

Ecoles logo 1998 - 2009

		non cumulatif				cumulatif			
		logo1	logo2	logo3	total	logo1	logo2	logo3	total
Enseignement fondamental	ANV	104	53	49	206	206	102	49	357
	LIM	115	64	50	229	229	114	50	393
	FL.or	120	82	98	300	300	180	98	578
	BR.F	84	51	24	159	159	75	24	258
	FL.occ	131	93	75	299	299	168	75	542
	BRU	33	22	2	57	57	24	2	83
	total	587	365	298	1250	1250	663	298	2211
enseignement secondaire	ANV	56	37	26	119	119	63	26	208
	LIM	23	34	21	78	78	55	21	154
	FL.or	56	40	21	117	117	61	21	199
	BR.F	38	23	15	76	76	38	15	129
	FL.occ	55	27	32	114	114	59	32	205
	BRU	13	8	3	24	24	11	3	38
	total	241	169	118	528	528	287	118	933

enseignement supérieur	ANV	3	-	-	3	3	-	-	3
	LIM	3	-	1	4	4	1	1	6
	FL.or	-	-	-	-	-	-	-	-
	BR.F	1	1	1	3	3	2	1	6
	FL.occ	-	2	-	2	2	2	-	4
	BRU	-	-	-	-	-	-	-	-
	total	7	3	2	12	12	5	2	19
		835	537	418	1790	1790	955	418	3163

Le drapeau vert

L'éducation à l'environnement à l'école ne s'arrête pas après l'obtention des trois logos. MOS incite les écoles à poursuivre leurs efforts en faveur de l'environnement et à obtenir ainsi le drapeau vert des Eco-Ecoles.

Le dispositif MOS est responsable du programme 'Eco-Ecole' de la FEE (Fondation de l'Education à l'Environnement – Foundation for Environmental Education) pour la Flandre. En tant qu'opérateur national, MOS réserve le drapeau vert aux écoles qui ont obtenu le *troisième* logo et qui apportent la preuve qu'elles parcourent le processus de l'éducation à l'environnement dans tous ses aspects et selon les critères d'une école logo 3.

Le drapeau vert est attribué pour deux années scolaires.

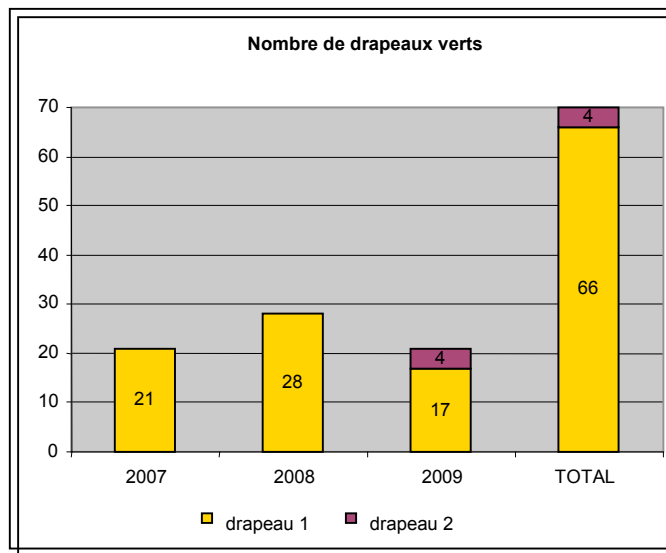
Toutes les écoles logo 3 sont automatiquement enregistrées en tant qu'Eco-Ecole:

Nombre d'Eco-Ecoles	
2006	190
2007	271
2008	355
2009	418

En 2007, **21** écoles ont obtenu leur premier drapeau vert, à savoir le drapeau 2007-2008.

En 2008, **28** écoles ont obtenu leur premier drapeau vert, à savoir le drapeau 2008-2009.

En 2009, il y avait 25 candidats. **17** écoles ont obtenu leur premier drapeau vert, et **4** écoles ont obtenu leur deuxième drapeau vert, à savoir le drapeau 2009-2010.



Le site web MOS

Sur le site web MOS www.milieu Zorgschool.be les écoles peuvent choisir un niveau d'enseignement pour continuer leur recherche. Elles y trouvent des informations détaillées concernant la manière d'embarquer dans le projet, les 5 thèmes, le matériel éducatif, les écoles qui participent déjà, les critères pour les logos et le drapeau vert, les événements d'éducation à la nature et à l'environnement, les bulletins d'information, les références à des sites web intéressants (tels que 'Dikke-Truiendag' (Journée des gros pulls), 'milieukoopwijzer' (guide d'achat écologique pour gros consommateurs), inventaire d'éducation à la nature et à l'environnement, les sites web des centres d'éducation), etc.

Revue MOSterd

La revue du projet MOS, "MOSterd" paraît deux fois par an et est envoyée à toutes les écoles flamandes et aux écoles bruxelloises néerlandophones, aux acteurs sur le terrain de la NME (Education à la Nature et à l'Environnement), aux bibliothèques, aux fonctionnaires de l'environnement, aux fonctionnaires du développement durable, aux intercommunales, aux organisations écologiques et au monde de l'enseignement (conseillers pédagogiques, inspection, département de l'Enseignement).

Conclusions

1. MOS CONTRIBUE AU DEVELOPPEMENT DU POUVOIR GESTIONNEL D'UNE ECOLE

Une école MOS travaille sur la qualité et donc sur son pouvoir gestionnel, puisqu'elle porte attention aux aspects suivants :

VISION ET PLANIFICATION

Une forte adéquation et le développement d'une vision sur l'homme et la société (*tous* les niveaux s'en occupent) ; la transition de la situation de fait à la situation souhaitée va de pair avec la fixation de priorités et la capacité de planification flexible.

MOS ne sélectionne pas quelques actions au hasard. Les écoles doivent procéder de manière systématique, progressive et planifiée (*établir et suivre un plan par étapes*). Le plan d'action ou livre de bord tient en outre compte de la propre culture scolaire et du profil scolaire.

L'école développe progressivement une vision réfléchie et concertée sur l'éducation à l'environnement et sur le travail interdisciplinaire.

PARTICIPATION

Les élèves participent activement et prennent la coresponsabilité : les responsabilités sont partagées.

Les élèves peuvent participer à l'exécution, mais également aux choix, à la planification, à la décision et à l'évaluation.

Les élèves participent dès lors le mieux au groupe de travail environnemental.

ASSISE

D'autres personnes aussi (personnel d'entretien et administratif, parents, autorité scolaire (de coordination?), commune, quartier) participent le plus activement possible au projet : aux niveaux d'exécution, de choix, de planification, de décision et d'évaluation).

Ces autres personnes aussi devraient faire partie du groupe de travail environnemental.

COMMUNICATION

L'école développe progressivement une stratégie de communication bien étayée, concertée, opérationnelle et dynamique en ce qui concerne le projet MOS, et se définit vers le monde extérieur comme une école durable et respectueuse de l'environnement.

La communication résulte en la transparence et l'attention portée conjointement au processus de renouvellement.

ANCRAGE

Les activités MOS constituent un fil rouge pendant toute l'année scolaire. La thématique environnementale est ancrée dans la totalité de la gestion scolaire : l'école veille à ce que l'environnement et l'éducation à l'environnement soient chaque fois traités à nouveau dans des cours ou disciplines ou dans des activités et projets dépassant les classes, les cours ou les disciplines. Des accords environnementaux sont conclus (règlement d'école, plan de travail scolaire, ...) et sont régulièrement évalués et le respect de ces accords est contrôlé. Le groupe de travail environnemental aura une fonction importante à l'école, et ses avis seront pris en compte.

L'ancrage implique également fixer des priorités → planifier → exécuter → suivre → adapter.

BENEFICES POUR L'EDUCATION

La mission essentielle de l'école = former des jeunes possédant le sens critique.

2. MOS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le projet MOS se situe de plus en plus dans le cadre du DEVELOPPEMENT DURABLE.

Le développement durable jette des ponts. Entre aujourd'hui et demain : il s'agit de besoins de personnes des générations actuelle et future. Entre ici et là-bas : il s'agit d'une coopération mondiale. Entre le développement social, économique et écologique : il s'agit de personnes, de la prospérité et de la condition de notre planète.

L'attention portée au Développement durable ressort e.a. :

- de l'ensemble pédagogique 'Rovers in het Biezebos', une histoire de Marc de Bel, qui aide les enseignants MOS de l'enseignement fondamental à être attentifs au Développement durable
- de la contribution fournie par MOS à la journée d'étude d'éducation à la nature et à l'environnement du 20/10/2009, portant le titre "Natuur- en Milieueducatie in Vlaanderen: een druppel op een hete planeet?"
- de l'ensemble pédagogique développé par MOS concernant le World Overshoot Day
- de l'attention portée au Développement durable dans la revue MOSterd
- de la coopération de MOS avec EDO ("Educatie voor Duurzame Ontwikkeling" (Education en vue du Développement durable), une cellule au sein du Service NME), e.a. en vue de la préparation de la journée d'étude planifiée concernant les nouveaux objectifs finaux interdisciplinaires
- de la coopération planifiée de MOS avec le Service NME en vue de la 23^{ième} Conférence de Travail Benelux Education à la Nature et à l'Environnement (24-26/11/2009) portant le titre "Education pour le développement durable dans la pratique de l'éducation à la nature et à l'environnement : défis pour l'esprit, le cœur et le corps"
- des projets pour les écoles secondaires : 'Zoom jij ook in op water?' et 'DEMOS' (trajet de formation pour enseignants et accompagnateurs de l'enseignement secondaire, en collaboration avec Globelink).

3. ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE DE L'ÉCOLE

Les écoles MOS bénéficient de plus en plus d'un accompagnement *personnalisé*. Cette tendance reste. De nombreuses écoles demandent un soutien lors de l'établissement de leur dossier logo, qui reste une tâche difficile à réaliser.

L'accompagnement MOS et la coordination MOS sont dès lors en train de développer un instrument d'auto-évaluation qui devrait simplifier (ce que beaucoup de personnes considèrent comme) "les tracasseries administratives". La préparation de cet instrument s'inscrit également parfaitement dans le développement du pouvoir gestionnel de l'école.

4. BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR L'ÉDUCATION

Les écoles MOS réalisent des bénéfices écologiques. Une réduction importante des déchets est observée, beaucoup de matériels sont récupérés, les déchets sont bien triés et la quantité de déchets résiduels diminue fortement.

Les écoles réalisent d'importantes économies sur leurs factures énergétiques et des déchets. De plus en plus de personnes favorisent le cyclisme et la marche à pied ou ont recours aux transports en commun.

Les écoles ont réduit leur consommation d'eau et polluent moins.

Des jardins potagers, des plans d'eau permettant d'observer la vie aquatique, des classes de plein air, des fascines, des sentiers pédagogiques apparaissent partout.

Les élèves des écoles MOS s'engagent à prendre la coresponsabilité de la politique environnementale de l'école. Nous réalisons que ce n'est pas uniquement MOS qui définit la conscience environnementale et le comportement des élèves envers l'environnement.

Plusieurs autres facteurs jouent un rôle: e.a. le cadre plus large des activités et le climat pédagogique de l'école, l'éducation familiale et les tendances sociétales. Mais c'est justement ce climat pédagogique de l'école qui est influencé positivement par MOS. MOS met l'accent sur un comportement de vie écologiquement responsable et sur le développement d'un comportement environnemental compétent.

Dans une école MOS, les élèves apprennent non seulement à prendre des engagements au niveau de l'environnement et à les respecter, mais également à évaluer d'un œil critique leur propre comportement et celui des autres. L'éducation MOS se concentre sur le développement personnel et sur le développement du sens critique. Une attitude permanente respectueuse de l'environnement et le respect de la vie requièrent une confrontation critique avec différentes idées et nuances. L'autoréflexion critique est requise pour que la compréhension de changement du comportement devienne une habitude.

5. MOS ET LES OBJECTIFS FINAUX

Dans les dossiers thématiques pour l'enseignement fondamental ('afvalpreventie', 'water', 'energie', 'verkeer', 'natuur op school') et les paquets thématiques pour l'enseignement secondaire ('afval en duurzame materialen', 'energie op school', 'vergroening op school', 'water op school', 'mobiliteit op school'), une attention importante est attachée aux objectifs finaux (et aux objectifs de développement).

L'attention nécessaire est accordée aux objectifs finaux *spécifiques aux différentes branches* (apprendre à étudier, aptitudes sociales, TIC), ainsi qu'aux objectifs finaux *interdisciplinaires* (apprendre à étudier, aptitudes sociales, formation artistique et créative, éducation sanitaire, éducation à l'environnement, éducation au sens civique, formation technique et technologique). En suivant les différentes étapes du plan par étapes MOS, une école réussit à aborder les différents thèmes mais également à atteindre les objectifs finaux spécifiques aux différentes branches et interdisciplinaires et les objectifs concernant le programme d'études. Pour chaque étape du plan par étapes MOS, des missions et méthodologies sont suggérées par grade et par spécificité, qui s'inscrivent dans le cadre du paquet des objectifs finaux. Un inventaire des objectifs finaux correspondants y est repris.

6. LES CHIFFRES

Les chargés de mission (les cinq provinces flamandes et la Région de Bruxelles-Capitale) s'engagent à réaliser MOS dans l'enseignement fondamental, secondaire et supérieur.

L'engagement implique que, avant le 31/08/2010, les chargés de mission *aspirent* à assurer qu'un nombre d'écoles fondamentales et secondaires ...

- ont signé une déclaration de gestion environnementale (DGE) ;
- ont *introduit* un dossier afin d'obtenir le logo 1, le logo 2 ou le logo 3.

Ce nombre d'écoles est fixé dans le contrat. Les instituts supérieurs sont additionnés aux écoles secondaires. Dans *ce cas*, les chiffres concernent donc le nombre de *demandes* de logo, et non pas le nombre de logos obtenus, puisque ces écoles aussi sont en effet soutenues par les accompagnateurs.

En 2009, **40** des **56** objectifs à atteindre en 2010, ont déjà été atteints.

Chiffres à atteindre concernant les déclarations de gestion environnementale et les DEMANDES DE LOGO (à titre cumulatif)								
Objectif chiffres 31/08/2010								
	DGE		introduire un dossier		introduire un dossier		introduire un dossier	
			logo 1		logo 2		logo 3	
	fondam	sec.+sup	fondam	sec.+sup	fondam	sec.+sup	fondam	sec.+sup.
ANV	443	191	286	110	110	42	44	17
LIM	431	151	286	110	110	42	44	17
FL.or	443	191	286	110	110	42	44	17
BR.F	440	138	286	110	110	42	44	17
FL.occ	443	191	286	110	110	42	44	17
BRU	145	43	94	34	36	14	14	6
total	2345	905	1524	584	586	224	234	91
Etat d'avancement au 01/10/2009								
	DGE		dossiers introduits		dossiers introduits		dossiers introduits	
			logo 1		logo 2		logo 3	
	fondam	sec.+sup	fondam	sec.+sup	fondam	sec.+sup	fondam	sec.+sup.
ANV	488	245	229	153	121	98	59	39
LIM	488	150	243	99	137	74	59	37
FL.or	592	216	322	159	237	99	112	38
BR.F	480	134	196	101	105	62	36	30
FL.occ	521	195	314	140	199	81	111	39
BRU	129	43	62	25	31	20	4	5
total	2698	983	1366	677	830	434	381	188